

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 8 février 2017 modifiant la décision du 29 mai 2015 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en administration centrale

NOR : DEVK1703323S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, et la ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2015 portant création de comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité ;

Vu la décision du 29 mai 2015 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en administration centrale,

Décident :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 29 mai 2015 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit en ce qui concerne les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail en administration centrale pour le syndicat FO :

« FO

Membres titulaires

Jean-Claude PROTEAU.
Philippe LE-GUILLOU.
Yves DARLOT.

Membres suppléants

Laurence PICHELIN.
Bruno SCHUMER.
Jacqueline BALZA. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Fait le 8 février 2017.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. CLÉMENT